

LIEU DE formation



Site de Nérac

Route de Francescas -
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 40 10
E-mail :
cfppa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

Acquérir les connaissances permettant de définir les opérations à réaliser sur les arbres d'ornement ou en forêt, de participer à la préparation des chantiers de taille et de soins aux arbres et d'exécuter, dans les règles de l'art et en toute sécurité, les opérations de taille et d'entretien

LES conditions d'admission

- Avoir 18 ans minimum
- Satisfaire au test probatoire

DIPLÔME préparé

- Certificat de Spécialisation – niveau 4
- Atteste d'une qualification professionnelle spécialisée.
- Il forme de futurs salariés ou entrepreneurs spécialisés dans la connaissance des arbres et des interventions à réaliser

PRÉREQUIS

- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou de niveau 5 (Bac Pro, BP, BTSA du secteur des aménagements paysagers ou de la forêt)

PUBLIC conditions de prise en charge

- Salariés : dans le cadre d'un compte personnel de formation (CPF) ou d'un contrat de professionnalisation.
- Demandeurs d'emploi : la formation peut être prise en charge par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine (prescription PRF).
- Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)
- Les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur

MÉTHODES pédagogiques

- Périodes de stage en entreprise,
- Chantiers pédagogiques
- mises en situations pratiques,
- suivi individuel.

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Attribution d'un référent pédagogique individuel
- Valorisation du vécu en entreprise



EMPLOIS VISÉS



ELAGUEUR

Repère l'arbre ou les arbres sur lesquels il doit intervenir.
Observe leur état et les contraintes d'intervention.



RESPONSABLE :

Des choix techniques qu'il met en œuvre.
De la qualité du travail effectué contraintes d'intervention.



un service
d'information et
d'accompagnement
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 10

ORGANISATION de la formation

- **Lieu** : CFPPA de Nérac
- **Dates** : de septembre à juin
- **Durée** : 560H en Centre à 35H/semaine.
- **Alternance** : **12 semaines en entreprise et 16 semaines en centre.**
- **Adaptation de parcours** : possibilité d'individualisation des parcours selon niveau initial ou situation (VAA...)

LA formation

3 capacités à atteindre :

- C1 : Définir une stratégie d'intervention
- C2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- C3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

LE DISPOSITIF d'évaluation

- Le CS AE est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC)
- Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans.
- Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

SUITE de parcours

- **Pour acquérir des compétences supplémentaires** : Certificat de Spécialisation Gestion des Arbres d'Ornement

COÛT de la formation

- Les coûts pédagogiques sont variables en fonction de votre situation.
Nous contacter pour l'établissement d'un devis

AUTRES informations

Nombre de places ouvertes : Mini : 6 / Maxi : 8

Personne à contacter : Jocelyne DEBERT

ACCESSIBILITE :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

Mis à jour : 21/11/2023



PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR